

 **LIEU :** Locaux du CFPPA, exploitation du Valentin et autres

 **DURÉE :** La formation démarre mi-octobre et se termine fin juin. Elle inclut huit semaines de stage.

 **EFFECTIF**

- Minimum : 15
- Maximum : 30

 **PROCHAINE SESSION :**
Du 11 octobre 2023
au 27 juin 2024

 **PUBLICS CONCERNÉS :**

- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Autre

 **DIPLÔME VISÉ ET NIVEAU :**
Diplôme de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture

 **100 %** taux de réussite (2022)

 **83 %** taux d'insertion (2019)

 **87 %** taux de satisfaction (2022)

Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole

 Formation certifiante en présentiel

OBJECTIFS

Le BPREA permet de **se former au métier d'agriculteur** en apportant toutes les **bases indispensables** pour s'installer.

- Acquérir des **compétences agricoles, scientifiques et techniques**, en vue de concrétiser un projet d'installation en agriculture
- Acquérir la **capacité professionnelle** afin d'obtenir des aides de l'Etat à l'installation

Objectifs opérationnels :

- Se situer en tant que **professionnel**
- **Piloter** le système de production
- **Conduire le processus de production** dans l'agro-système
- Assurer la **gestion technico-économique, financière et administrative**
- **Valoriser les produits ou services** de l'entreprise agricole
- S'adapter à des **enjeux professionnels** particuliers

CONTENU DE LA FORMATION

- Agronomie (21 heures)
- Biologie/écologie (14 heures)
- Agricultures (14 heures)
- Agriculture et société (21 heures)
- Diagnostic agricole (35 heures)
- Connaissance globale de l'exploitation agricole (35 heures)
- Suivi de projet d'installation (56 heures)
- Planification de production et ressources humaines (49 heures)
- Commercialisation (35 heures)
- Comptabilité/gestion (140 heures)
- SST / Gestes et postures (21 heures)
- Agroéquipement (14 heures)
- Irrigation (14 heures)
- Fertilité des sols (14 heures)
- Certiphyto (14 heures)
- Production - différents modules : Arboriculture (bio et non bio), maraîchage bio et élevage (245 heures)

A noter : D'autres modules peuvent être suivis de manière spécifique dans un autre CFPPA ou à distance.

- UCARE 1 : Transformation fermière des végétaux, Production de volailles, Initiation à l'arboriculture, Semences paysannes, Paysan brasseur (70 heures)
- UCARE 2 : Traction animale, Auto-construction de matériel agricole (70 heures)
- Stage : (280 heures)



CONDITIONS D'ADMISSION

- Etre âgé de plus de 18 ans
- Etre en possession d'un diplôme de niveau 3 (CAP ou BEP) *ou* avoir suivi une scolarité complète de classe de seconde de l'enseignement secondaire *ou* posséder trois années d'activités professionnelles

L'admission se fait suite à un entretien et des tests de positionnement.

Pour les demandeurs d'emploi, une prescription de Pôle Emploi ou Mission Locale ou CAP Emploi ou du CIDFF est indispensable pour pouvoir suivre la formation.

Prérequis : Être majeur.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

L'entrée en formation est conditionnée par l'obtention d'un financement. L'admission se fera suite à entretien individuel et des tests de positionnement selon le parcours et la motivation du candidat.

Présence indispensable à une séance d'information collective en 2023 :

- 28 avril à 9h00
- 16 juin à 9h00
- 24 mai à 9h00
- 5 juillet à 9h00

COÛT ET FINANCEMENT

- **Pour les demandeurs d'emploi :** Rémunération par Pôle Emploi et financement de la formation par la Région.
- **Pour les salariés en PTP :** Transition Pro
- **Pour les indépendants :** CPF et/ou autofinancement.

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

- Création, association ou reprise d'exploitation
- Salariat agricole

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Entretiens d'explicitation avec comme support un lieu de stage ou le projet d'installation

RYTHME DE LA FORMATION

917h en centre | 280h en stage pratique

Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00



→ Du 11 octobre 2023 au 27 juin 2024

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours théoriques (présentiel et distanciel)
- Travaux individuels et de groupe
- Travaux dirigés/pratiques
- Visites, témoignages...
- Etude de cas
- Echanges de pratiques
- Rencontres avec des professionnels : DDT, Chambre d'Agriculture, ADDEAR, banques, SAFER, Comité d'Action Juridique (CAJ), notaire, MSA ...

MOYENS TECHNIQUES

- Exploitation pédagogique du Valentin (arboriculture fruitière en AB, élevage bovin lait en AB, production de lait bio, parcelle viticole)
- Parcelle et serre pédagogique maraîchères
- Atelier agroalimentaire VALIAA
- Atelier semences VALSEM
- Point de vente collectif « La Musette de Valentine » (groupement des producteurs)...
- Ressources numériques de formation en réseau et en ligne (CAAP Vert)



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.

